



N° 627 /MESTFP/ DC/SGM/SA

Cotonou, le 08 mai 2020

A

Messieurs les Directeurs départementaux des
Enseignements Secondaires, Techniques et de la
Formation Professionnelle

**(Att. : les Inspecteurs pédagogiques délégués et
les Chefs d'établissements publics et privés)**

Objet : Directives de lutte contre la propagation de la pandémie
de COVID-19 à la rouverture des classes.

Dans le cadre de la reprise des cours le **lundi 11 mai 2020** dans les établissements publics
et privés du second degré, en plus des gestes barrières déjà observés jusqu'à présent, je
vous demande de vouloir bien prendre les dispositions nécessaires en vue de mettre en
pratique les mesures indiquées sur les fiches ci-jointes.

Vos diligences seront appréciées.

MESTFP (ATCR)



Jean Benoît ALOKPON

Pour le Ministre et P.O.,
Le Directeur de Cabinet

Pièces jointes :

- Guide des usagers de l'école ;
- Fiche de bonnes pratiques pour les apprentissages.



Fiche de bonnes pratiques pour les apprentissages à la reprise des classes

Directives transversales pour les disciplines et les classes.

- 1- Faire transporter et déposer les différents cahiers pédagogiques par le responsable de classe ou son adjoint ;
- 2- Privilégier les stratégies de travail individuel ;
- 3- Eviter d'envoyer les apprenants au tableau ;
- 4- Eviter de circuler dans la classe ;
- 5- Supprimer pour la période, le travail en groupe et privilégier le travail individuel et la plénière ;
- 6- Abaisser les masques pour parler aux apprenants ;
- 7- Faire maintenir les masques des apprenants pendant leurs interventions ;
- 8- Surveiller et favoriser l'expression des malaises éventuels et remettre les apprenants victimes à l'équipe de prise en charge ;
- 9- Systématiser la manipulation individuelle des matériels de travail ;
- 10- Organiser par groupe les séances de récréation pour faire respecter la mesure de distanciation.

Directives pour l'Education Physique et Sportive (EPS)

- 1- La suppression de la SA2 qui regroupe les activités de contact (football, handball, volleyball, basketball et courses de relais ;
- 2- L'utilisation individualisée du matériel de travail ;
- 3- La suppression de l'échauffement collectif ;
- 4- La démultiplication des ateliers de travail ;
- 5- Pour les classes intermédiaires, poursuivre les apprentissages de la SA1 et les consolider ;
- 6- Pour les classes de troisième, consolider les apprentissages de la SA1 et réviser les apprentissages de la 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} ;
- 7- Pour les classes de terminale, consolider les apprentissages de la SA1 et réviser les apprentissages de la 2nd et de la 1^{ère}.





GUIDE DES USAGERS DE L'ECOLE

**Dans le contexte de la pandémie du CORONAVIRUS/ MESTFP 2020
L'opération de lavage des mains est obligatoire à l'entrée de l'école**

1/ Comment se comporter dans les environs de l'école ?

- Désinfecter les établissements ayant été choisis pour servir de centres d'isolement ;
- Dépister systématiquement tous les acteurs de l'école (enseignants, personnels administratifs et de soutien, vendeuses etc.) ;
- Placer un ou plusieurs accueillants aux entrées de l'établissement et devant chaque salle de classe pour filtrer les arrivées et le flux de personnes ;
- Organiser par groupe les séances de récréation pour faire respecter la mesure de distanciation ;
- Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée par tous les moyens possibles ;
- Privilégier l'entrée par plusieurs accès pour diminuer le volume du flux ;
- Maintenir les portes d'entrée (porte, portail ...) ouvertes pendant l'accueil pour limiter les points de contact ;
- Proscrire l'accès aux locaux à toutes personnes externes à l'établissement (parents, autres accompagnants, etc.)
- Indiquer des pratiques alternatives de salutation (sourire à distance, geste amical à distance, etc.) pour éviter les salutations impliquant des contacts physiques entre les personnes, comme les poignées de mains, les bises et autres accolades.

2/ Comment gérer l'espace scolaire ?

Certaines installations, comme les bibliothèques, les laboratoires, les salles d'informatique, doivent rester fermées.

3/ Quelle hygiène observer à l'école ?

- Assurer régulièrement au cours de la journée l'approvisionnement des consommables des toilettes ;
- Gérer les flux d'élèves vers les toilettes (départ et retour dans la classe) ;
- Obliger les élèves à se soumettre à l'opération de lavage systématique des mains :
à l'entrée de l'école, avant et après chaque récréation, avant et après la consommation de nourriture, avant et après l'usage des WC, après s'être mouché et à la sortie de l'école ;
- Eviter au maximum le partage d'objets (crayons, jouets, cahiers, vaisselle, ustensiles, etc.) entre les personnes ;
- Eviter les attroupements aussi bien dans les couloirs, les escaliers que dans la cour de l'école ;
- Eviter de toucher les poignets des portes et les rampes d'escalier;

4/ Que faire si une personne manifeste des signes assimilables à des symptômes du covid 19 ?

La personne qui développe des symptômes compatibles au COVID-19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires, etc.) pendant la journée est à isoler immédiatement dans une pièce jusqu'à ce qu'elle quitte l'établissement. Un membre du personnel assure sa surveillance en étant équipé du matériel de protection adéquat (masque, visière, blouse et gant). La pièce est ventilée au départ de la personne et une désinfection est entreprise.

5/ Comment gérer la sortie des classes ?

Veiller au respect et au maintien de la distanciation physique, autant que faire se peut, jusqu'au départ du dernier élève.

Ensemble, nous vaincrons le CORONAVIRUS !